

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 55411

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ASKAM ARCHITECTURE ET DESIGN » en abrégé «ASKAM »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA 2 EN FACE DE L'ESPACE DE L'AMBASSADEUR, 08 BP 947 ABIDJAN 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination:</u> « ASKAM ARCHITECTURE ET DESIGN » en abrégé «ASKAM».

Objet: Bâtiment Travaux Publics (BTP), Electricité, Décoration d¿intérieur

<u>Capital social:</u> 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - COCODY RIVIERA 2 EN FACE DE L'ESPACE DE L'AMBASSADEUR, 08 BP 947 ABIDJAN 08 GERANT: Monsieur KOUASSI APPOLOS STEPHANE SANTONY.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26715 du 12/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe:</u> n°24068 du 12/10/2018

